Des « fuites » au commissariat central de Tours : une policière, Kamelia H., condamnée

02/02/2024 à 7h36



Pour avoir transmis des informations internes, Kamelia H., agent administratif au commissariat central de Tours, a été condamnée à huit mois de prison avec sursis et d'interdiction d'exercer pendant cinq ans, mardi 30 janvier 2024.

Des procès-verbaux de gendarmes, des notes de synthèse internes aux services du commissariat central de Tours, des rapports d'intervention… Mardi 30 janvier 2024, une policière était sommée de s'expliquer devant la justice sur les raisons qui ont conduit à des fuites d'informations concernant des enquêtes en cours.

(…) Mardi 30 janvier 2024, pour « violation du secret professionnel » et « révélation d'information sur une enquête ou une instruction », le tribunal a dû se contenter d'un récit monocorde, en l'absence de la principale intéressée. Ses proches la décrivent comme abattue, *« en dépression sévère »*, alors que ce troisième round judiciaire (1) semblait sonner comme l'ultime occasion de parfaire son image de *« lanceuse d'alerte »*, revendiquée à longueur d'auditions. (…)

La Nouvelle République

(Merci à LeCam)